

CCAS DE CHAMBERY

Pension de famille CALYPSO

COMMENT FAIRE ?

Le candidat doit s'adresser à son référent social qui évaluera et qui orientera sa demande à l'équipe de Calypso.

Après évaluation sociale par le service, la candidature est présentée à la Commission Permanente du CCAS qui valide ou non l'admission dans la résidence.

Contactez-nous
pour tous
renseignements.

PENSION DE FAMILLE CALYPSO

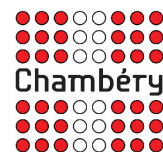
22, avenue du Docteur Desfrançois
73000 CHAMBERY

Téléphone : 04 79 75 08 43
Fax : 04 79 33 60 71

ACCUEIL

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Un répondeur est disponible
sur les heures de fermeture du service



**Centre communal
d'action sociale**
www.chambery.fr

145, rue Paul Bert
BP 30368
73003 CHAMBERY cedex
04.79.60.50.20



Logement
public
fragile

LE SERVICE

Composée de vingt-quatre logements individuels de type 1, Calypso propose un habitat sans limitation de durée à des personnes qui ont connu un parcours de vie chaotique et vivent dans une situation d'isolement social et/ou familial.

Elle doit permettre aux résidents une réadaptation à la vie sociale en proposant un environnement sécurisant et convivial grâce à l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire.

Ecoute
Respect
Confiance

NOS MISSIONS

Le couple d'hôtes, constitué d'un travailleur social et d'un animateur, propose des animations quotidiennes et favorise la mise en relation des résidents avec tout partenaire médico-social utile.

Un lieu de vie est ouvert quotidiennement et permet ainsi à l'équipe :

- d'animer et de réguler la vie de l'établissement,
- d'assurer une veille quant au bien-être des résidents,
- de favoriser les relais avec les partenaires.



Les résidents ont accès au jardin et sa terrasse

POUR QUI ?

Le futur résident doit :

- vivre seul ou en couple sans enfant à charge,
- être majeur, une priorité est donnée à la personne âgée de 40 à 60 ans,
- être isolé sur le plan familial et ou social,
- présenter un itinéraire de vie chaotique : périodes d'errance, d'hospitalisation, d'hébergement temporaire, etc...,
- ne pas être en capacité d'accéder à un logement dans le parc HLM du fait de sa problématique psycho sociale,
- avoir besoin d'un environnement sécurisant et convivial permettant une réadaptation à la vie quotidienne dans le réseau social local.